



## **EBAUCHE, 18/7/08**

**Termes de référence de la première réunion du Comité Sous-Régional de  
Coordination du Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la  
Dégradation des Terres et la Désertification en Afrique Centrale  
(PASR/LCD-AC)**

*Douala, Cameroun*

*2 - 3 octobre 2008*

Avec l'appui technique et financier du Mécanisme Mondial et de la GTZ



## **1. Contexte et justification**

Les pays d'Afrique Centrale ont validé leur programme d'action sous-régional de lutte contre la dégradation des terres et la désertification (PASR-LCD) en juin 2007. Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre de ce programme, les rôles et les responsabilités des différents acteurs concernés (structures gouvernementales, structures de coopération sous-régionale, organisations de la société civile et partenaires au développement) ont été décrits et les organes de mise en œuvre ci-après définis :

- le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- le Conseil des Ministres ;
- le Forum Sous-Régional ;
- le Comité Sous-Régional de Coordination (CSRC) ;
- le Secrétariat Technique du CSRC ;
- les Chefs de File Thématiques.

A l'exception du CSRC, tous les autres organes ont été déjà mis en place et sont opérationnels dans la sous-région. Pourtant, le CSRC est l'un des organes importants du dispositif de suivi de la mise en œuvre du PASR-LCD. En effet, le CSRC est un organe de proposition qui a pour tâches de :

- définir les priorités à soumettre au Conseil des Ministres pour adoption ;
- valider tous les documents et travaux d'étude ;
- valider tous les documents à présenter par le secrétariat technique au forum sous-régional ou au Conseil des Ministres.

Pour favoriser la participation et l'appropriation du PASR-LCD par tous les acteurs de la sous-région, le CSRC a été élargi en plus des représentants des Etats membres et de centre de liaison, aux représentants des institutions sous-régionales, de la société civile et des partenaires au développement.

Dans le souci d'une plus grande efficacité de ce comité pour le suivi des actions de lutte contre la dégradation des terres et la désertification dans la sous-région, il est envisagé de créer au sein de ce comité, un groupe de travail thématique CCD. Un tel groupe de travail sera composé des Points Focaux Nationaux de la CCD, des chefs de file thématique du PASR/LCD et deux Coordinateurs Nationaux de la COMIFAC.

En vue de mettre en place le CSRC, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organise avec l'appui du Mécanisme Mondial et du projet GTZ d'appui à la COMIFAC, une réunion constitutive dudit comité. Cette réunion sera consécutive à l'atelier sous-régional sur la mobilisation des ressources pour la gestion durable des terres en Afrique Centrale.

## **2. Objectifs de la réunion**

Le principal objectif de la réunion est de mettre en place le comité sous-régional de coordination de la mise en œuvre du PASR-LCD. Ses objectifs spécifiques sont :

- Examiner les missions et définir le plan d'action du CSRC ;
- Définir le mandat et le plan d'action du groupe de travail thématique ;
- Examiner les documents du CRIC-7 et préparer la position commune de l'Afrique Centrale.

### **3. Résultats attendus**

Les résultats attendus au terme de la réunion sont :

- Le CSRC et le groupe de travail CCD sont mis en place ;
- La collaboration entre les membres de ce comité est renforcée
- La position commune sous-régionale est élaborée.

### **4. Lieu et participants**

La réunion aura lieu à Douala, du 03 au 04 octobre 2008. Tous les membres du CSRC sont concernés, à savoir :

- Les centres de liaison (CEEAC et COMIFAC) ;
- Les Points Focaux nationaux CCD ;
- Les représentants des institutions sous-régionales: CEMAC, ADIE, RAPAC, CEFDHAC, CBLT, CICOS, CEBEVIRHA, OCFSA, OAB (1 représentant par institution) ;
- Les représentants de la société civile: REFADD, RIFFEAC, REPAR, REPALEAC, REJEFAC (1 par organisation) ;
- Les représentants des partenaires au développement.

## **Programme préliminaire**

### **Jour 1 : 02 octobre 2008**

- 8 :30           Présentation introductive du CSRC et du groupe de travail (SE/COMIFAC)
- 8 :45           Etat des lieux de la mise en œuvre des PAN dans les pays : acquis, contraintes et opportunités (Points Focaux CCD)
- 10 :00          Pause café
- 10 :15          Etat des lieux de la mise en œuvre du PASR (Chefs de file thématique)
- 10 :45          Groupes de travail : Définition du mandat et du plan de travail préliminaire du CSRC et du groupe de travail CCD
- 13 :00          Déjeuner
- 14 :30 :       Présentation et discussion des résultats des groupes de travail
- 16 :00          Pause café
- 16 :30          Présentation des points à l'ordre du jour du CRIC-7 et les enjeux pour l'Afrique Centrale
- 17 :30          Suspension des travaux

### **Jour 2 : 03 octobre 2008**

- 8 : 30           Examen approfondi des points à l'ordre du jour du CRIC-7 et préparation d'une position commune
- 10 : 00          Pause café
- 10 : 15          Suite examen approfondi des points à l'ordre du jour du CRIC-7 et préparation d'une position commune
- 12 : 45          Cérémonie de clôture
- 13 : 00          Déjeuner